



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## CONSEIL

### Cent trente-neuvième session

Rome, 17 – 21 mai 2010

Rapport de la cent trentième session du Comité financier  
Rome, 2 – 3 novembre 2009

### Table des matières

	Paragraphes
INTRODUCTION	1 - 7
QUESTIONS CONCERNANT LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	8 - 33
Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal (2010-2011) (WFP/EB.2/2009/5-A/1)	8 - 18
État d'avancement de l'examen du cadre de financement du PAM (WFP/EB.2/2009/5-B/1)	19 - 22
Nomination des membres du Comité d'audit (WFP/EB.2/2009/5-C/1 ET WFP/EB.2/2009/5-C/1/ADD.1)	23 - 24
Politique et directives de placement du PAM (WFP/EB.2/2009/5-F/1)	25 - 28

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

---

Rapport d'activité sur le projet WINGS II (WFP/EB.2/2009/5-G/1)	29 - 33
<b>QUESTIONS CONCERNANT LA FAO</b>	<b>34</b>
Nomination de l'Inspecteur général	34
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>35 - 41</b>
Date et lieu de la cent trente et unième session	35
Autres questions	36 - 41
A) Point d'information sur la visite de terrain de représentants permanents de pays africains en Éthiopie en 2009	36 - 40
B) Méthodes de travail du Comité financier	41

**RAPPORT DE LA CENT TRENTIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER**  
2 – 3 novembre 2009

**INTRODUCTION**

1. Le Comité a soumis au Conseil le présent rapport de sa cent trentième session.
2. Ont assisté à la session les représentants ci-après:  
Président: M. Yasser A. R. Sorour (Égypte)  
Vice-Président: M. Michael Glover (États-Unis d'Amérique)  
Membres: M. MOUNGUI MÉDI (Cameroun)  
M. Li Zhengdong (Chine)  
M. Søren Skafte (Danemark)  
M. Jean-Jacques Soula (France)  
M. Eckhard W. Hein (Allemagne)  
M. Jorge E. Chen Charpentier (Mexique)  
M. Roberto Sabiiti (Ouganda)
3. Le Comité a relevé que le Pakistan et le Panama n'étaient pas représentés à la cent trentième session. Il a noté également que c'était la troisième session consécutive à laquelle le Pakistan était absent. En outre, le Comité a été informé que M. Jorge E. Chen Charpentier (Mexique) serait remplacé, pendant une partie de la cent trentième session, par Mme Claudia Cecile de Mauleon Medina. On trouvera un résumé des qualifications de Mme de Mauleon Medina dans l'additif au présent rapport (CL 139/2-Add.1).
4. Le Comité a accepté une proposition de modification de l'ordre du jour de la session par adjonction au point 11 – *Autres questions* – d'une subdivision intitulée *Point d'information sur la visite de terrain de représentants permanents de pays africains en Éthiopie en 2009*.
5. Le Comité a décidé, en application du paragraphe 3 de l'article II de son Règlement intérieur, de permettre à tous les États Membres d'assister aux débats de sa cent trentième session en qualité d'observateurs sans droit de parole.
6. Le Comité s'est dans l'ensemble félicité de la précision et de la qualité des documents que lui a présentés le Programme alimentaire mondial (PAM) et il a également salué les efforts déployés pour leur préparation.
7. Le Comité a aussi fait observer que la soumission tardive du projet de Plan de gestion pour l'exercice biennal rendait nécessaire l'adoption par le Conseil d'administration d'une dérogation à l'article 9.2 du Règlement financier.

**QUESTIONS CONCERNANT LE  
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL**

**Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (WFP/EB.2/2009/5-A/1)**

8. Le Comité a pris note des besoins budgétaires du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011, qui se chiffraient au total à 9,42 milliards d'USD, dont 8,37 milliards d'USD au titre des opérations (le Comité a noté que le montant de 8,37 milliards d'USD prévu pour les besoins opérationnels, à l'exclusion de toute provision pour situations d'urgence imprévues, supposait une

augmentation de 54 pour cent par rapport au Plan de gestion initial pour 2008–2009); un montant de 476 millions d’USD proposé pour le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), fondé sur des prévisions de recettes de 7,5 milliards d’USD; des dépenses non récurrentes de 69 millions d’USD, ainsi que des ressources extrabudgétaires de 506 millions d’USD. Le Comité a relevé que le nombre attendu de 83 millions de bénéficiaires était inférieur de 8 pour cent à celui de 2008–2009.

9. Le Comité a noté que le budget AAP de 476 millions d’USD était établi en fonction du montant des ressources escomptées, ce qui explique que le montant proposé soit supérieur de 15,2 pour cent au chiffre indiqué dans le Plan de gestion initial pour 2008–2009.

10. Le Comité a noté que les projets de développement devraient augmenter en valeur, quoiqu'on s'attende à ce que le taux d’augmentation soit inférieur à celui d'autres catégories d'activités du programme, comme les opérations d'urgence.

11. S'agissant de savoir si l'hypothèse d'une couverture de 84 pour cent des dépenses n'était pas trop ambitieuse étant donné la conjoncture économique mondiale actuelle, le Comité a observé que l'hypothèse de financement de 3,75 milliards d’USD par an (soit 7,5 milliards d’USD pour l'exercice biennal) était proche du financement attendu pour l'année en cours (2009) et représentait une baisse sensible par rapport à 2008, année où les recettes issues des contributions ont dépassé 5 milliards d’USD. Le pourcentage de couverture était aussi inférieur au pourcentage habituellement retenu de 90 pour cent.

12. Tout en constatant que l'on prévoyait que le nombre des bénéficiaires tomberait à 83 millions pour la période 2010-2011, alors que le chiffre prévu dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009 était de 90 millions, le Comité a relevé que la durée des programmes d'aide alimentaire n'avait pas d'incidence sur le nombre de bénéficiaires établi par le PAM. Le Comité a en outre noté l'augmentation de 11 pour cent du volume proposé par rapport au chiffre indiqué dans le Plan de gestion initial 2008–2009. Le Comité s'est demandé si le nombre de bénéficiaires pouvait véritablement être considéré comme un indicateur d'impact des activités du PAM.

13. Le Comité a noté que le PAM mènerait des opérations dans 73 pays et maintiendrait des bureaux dans cinq pays où il était présent mais ne conduisait pas d'interventions. Le Comité a émis des réserves sur le rôle de ces cinq bureaux, mais il a été informé que leur présence avait pour objet de suivre la situation de la sécurité alimentaire dans les pays concernés. Le Comité a recommandé que dans tous les cas la présence dans les pays soit fondée sur une étude et une évaluation appropriées au niveau des pays, et qu'une stratégie de sortie fiable soit mise en place dès le début. Le Comité a noté que la présence actuelle du PAM dans les différents pays reposait sur les demandes émanant des gouvernements des pays hôtes, les besoins d'aide alimentaire établis sur la base d'évaluations, les opérations menées dans le cadre de programme et les perspectives de financement. Le Comité a constaté, en se référant au tableau III.4 du document, que l'appui financier alloué sur le budget AAP aux bureaux de pays petits ayant un niveau d'opérations réduit était plus élevé que pour les bureaux importants menant des opérations de plus grande envergure, lesquels recevraient davantage de fonds au titre des coûts d'appui directs (CAD).

14. Le Comité s'est félicité qu'il ait été décidé de présenter les besoins imprévus dans une annexe plutôt que dans le corps du projet de budget.

15. Le Comité a demandé un complément d'informations concernant la stratégie de couverture suivie par le PAM. Le Secrétariat a précisé que le dispositif de couverture s'était avéré utile en ce sens qu'il avait éliminé un élément d'incertitude du processus de planification, et a expliqué que cette stratégie avait été mise en oeuvre après avoir été approuvée par le Conseil d'administration du PAM à sa session annuelle de 2008.

16. Le Comité a considéré que certains des tableaux figurant dans le document n'étaient pas très clairs. Il a reçu du Secrétariat l'assurance qu'il tenterait d'améliorer la présentation des tableaux et le texte. Le Secrétariat a expliqué que le document devait répondre aux besoins de différentes catégories de lecteurs, de sorte que des compromis étaient parfois nécessaires. Les coûts d'appui indirects (CAI), par exemple, étaient insérés pour référence dans le chapitre sur les coûts opérationnels (Chapitre II) pour faciliter le dialogue avec les donateurs, mais d'un point de vue budgétaire, la justification des CAI relevait du chapitre sur les dépenses AAP (Chapitre III). Le contenu du plan devait aussi satisfaire aux prescriptions du Groupe des Nations Unies pour le développement en matière d'harmonisation et aux dispositions du Règlement financier.

17. Le Comité a demandé quelle était la méthode de calcul du taux de recouvrement des CAI et pourquoi elle aboutissait à un taux voisin de 7 pour cent. Le Secrétariat a expliqué que le taux de recouvrement des CAI était calculé conformément à la méthodologie approuvée<sup>1</sup> et a recommandé sur cette base<sup>2</sup> que le taux de recouvrement des CAI soit fixé à 7 pour cent pour 2010–2011, recommandation à laquelle le Comité a souscrit.

18. Le Comité a pris note de la confirmation, par le Secrétariat, que l'avance de 4,5 millions d'USD provenant du secteur privé pouvait être absorbée par le Fonds général.

### **État d'avancement de l'examen du cadre de financement du PAM (WFP/EB.2/2009/5-B/1)**

19. Le document concernant *l'État d'avancement de l'examen du cadre de financement du PAM* a été publié pour information en attendant la suite des consultations.

20. Le Comité s'est dit préoccupé par la qualité de la traduction du document dans certaines langues.

21. Le document a été bien accueilli par les membres du Comité, et le calendrier indiqué dans le document a été approuvé.

22. Le Secrétariat a précisé, en ce qui concerne le respect des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) que, dans toute la mesure possible, le PAM avait en 2009 suivi les méthodes comptables appliquées en 2008 et qu'il procédait actuellement à la clôture des comptes pour les neuf premiers mois de 2009, dont le résultat devrait donner une solide indication sur le degré d'application des normes IPSAS pour l'année en cours.

### **Nomination des membres du Comité d'audit (WFP/EB.2/2009/5-C/1 ET WFP/EB.2/2009/5-C/1/ADD.1)**

23. Le Comité financier a examiné le document intitulé "*Nomination des membres du Comité d'audit*" et a apporté son soutien à la candidate dont la Directrice exécutive avait recommandé au Conseil d'administration d'approuver la nomination.

24. Le Comité a noté la grande valeur de la candidate et a jugé satisfaisante la procédure suivie pour sa sélection. Le Comité a en outre relevé que les deux zones géographiques visées pendant le processus de sélection étaient l'Afrique et l'Europe orientale. Il a préconisé que pour les recommandations futures, le Secrétariat prenne l'avis du Président du Comité d'audit.

---

<sup>1</sup> Réf. WFP/EB.2/2009/5-A/1, par. 262.

<sup>2</sup> Réf. WFP/EB.2/2009/5-A/1, par. 264.

## **Politique et directives de placement du PAM (WFP/EB.2/2009/5-F/1)**

25. Le Secrétariat a présenté le rapport intitulé *Politique et directives de placement du PAM*, établi en réponse à la requête formulée par le Comité financier et le Conseil d'administration lors des débats sur les comptes annuels vérifiés tenus à la session annuelle du Conseil. Les états financiers établis selon les normes IPSAS ont donné un nouvel éclairage sur la composition des placements du PAM et les recettes dégagées, tout en faisant ressortir l'impact de la crise financière mondiale à la fin de l'année 2008 par la prise en compte des pertes latentes.

26. Le Secrétariat a indiqué que les effets de la crise financière étaient limités et temporaires, et a informé le Comité que les résultats des placements avaient été bons pendant les huit premiers mois de 2009, le produit depuis le début de l'année s'élevant à 27 millions d'USD, du fait qu'une grande partie des pertes latentes comptabilisées en 2008 s'étaient trouvées compensées. Le processus de réduction des risques des portefeuilles de placement s'est poursuivi avec l'application de directives de placement plus prudentes et la réduction des titres du segment ancien.

27. Le Secrétariat a donné les précisions ci-après en réponse aux questions soulevées par des membres du Comité:

- S'agissant de la gestion des placements, le PAM a coopéré avec les autres organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre de la participation croisée aux comités des placements des différentes institutions et aux procédures de passation des marchés conjoints pour les services financiers. Un nouveau groupe de travail des Nations Unies chargé de la trésorerie commune a été créé cette année pour favoriser la mise en commun des connaissances et déterminer dans quels domaines mettre en place des services conjoints.
- Des critères relatifs aux résultats et des objectifs de rendement ont été incorporés dans les contrats conclus avec les gestionnaires de portefeuille et la politique de placements établit des orientations précises pour l'examen des résultats effectué par le Comité des placements chaque trimestre. Le Secrétariat a été encouragé à continuer d'accueillir des membres extérieurs ayant l'expérience professionnelle voulue au sein du Comité des placements pour qu'il dispose des compétences d'experts nécessaires.
- Les Fonds pour les prestations dues aux employés avaient été placés séparément pour faire face aux obligations des régimes de prestations dues aux employés et le produit de ces placements n'avait été utilisé qu'à cette fin. Le Secrétariat était en train d'achever une étude de l'actif et du passif des Fonds pour les prestations dues aux employés afin de déterminer la gestion la plus appropriée du placement de ces fonds et les options de financement.
- La portée géographique des placements du PAM n'était limitée que par les directives en matière de placements, s'agissant en particulier du risque de crédit, les risques admis par la politique et les directives de placement du PAM étant très limités.

28. Sur la base des informations données, le Comité a accueilli favorablement le rapport.

### **Rapport d'activité sur le projet WINGS II (WFP/EB.2/2009/5-G/1)**

29. Le Comité a félicité le PAM pour le lancement réussi du projet et a salué la mise en place du système d'auto-apprentissage en ligne.

30. Le Comité a noté que la méthodologie et le cadre d'évaluation des avantages de WINGS II seraient présentés au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2010. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'engagement pris par le Secrétariat de fournir le calendrier, assorti de coûts des améliorations figurant au programme de travail qui ont été

reportées et n'ont pas été insérées dans l'édition 2009, et de présenter une synthèse à la session annuelle de 2010 du Conseil d'administration.

31. Le PAM a souligné qu'il présidait un groupe SAP composé d'institutions des Nations Unies et d'organismes multilatéraux dont le système de planification des ressources entrepreneuriales progiciel de gestion intégré reposait sur le système SAP. Le Comité a demandé comment la mise en œuvre de WINGS II et l'expérience du PAM pouvaient être utiles à d'autres organismes des Nations Unies et entraîner des économies à l'échelle du système des Nations Unies.

32. Le Comité a demandé pourquoi l'édition 2010 ne figurait pas dans le plan de gestion proposé. Le Secrétariat a expliqué qu'il était pleinement convaincu des mérites des éditions annuelles et qu'il étudiait déjà la meilleure façon de hiérarchiser les demandes déjà accumulées en se fondant sur: les justifications des activités concurrentielles; l'aptitude du PAM à assimiler les changements; et le choix du mécanisme de financement le plus adapté entre le budget AAP et les CAD. Ces aspects figureront dans la présentation qui sera faite au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2010.

33. Le Comité a demandé si le coût afférent aux éléments reportés qui n'ont pas été insérés dans l'édition 2009 était inclus dans le budget total de mise en service de 56,5 millions d'USD. Le Secrétariat a précisé que le financement de ces éléments n'était pas compris dans le budget de mise en œuvre. Toutefois, un montant de 1,5 million d'USD avait été mis de côté pour assurer la mise en service d'un modèle pilote du système de gestion logistique SAP qui pourrait être amené à remplacer le système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS).

## **QUESTIONS CONCERNANT LA FAO**

### **Nomination de l'Inspecteur général**

34. Le Comité a pris note des informations contenues dans le document FC 130/9, s'est félicité de la procédure suivie et a appuyé la nomination de M. John Anthony Fitzsimon au poste d'Inspecteur général.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Date et lieu de la cent trente et unième session**

35. Le Comité a été informé qu'il était provisoirement prévu que la cent trente et unième session se tiendrait à Rome du 12 au 16 avril 2010. Les dates de la session seraient arrêtées de façon définitive en accord avec le Président.

### **Autres questions**

#### **A) Point d'information sur la visite de terrain de représentants permanents de pays africains en Éthiopie en 2009**

36. Le membre du Comité originaire d'Ouganda a rendu compte à ses collègues de sa mission en République fédérale démocratique d'Éthiopie qui s'est déroulée du 16 au 25 octobre 2009.

37. L'équipe était composée de membres provenant de 10 pays africains invités par le Gouvernement éthiopien en collaboration avec le bureau de pays du PAM.

38. L'objectif de la mission était de visiter les projets du Gouvernement dans le Nord et le Sud du pays. La mission s'est concentrée sur des questions telles que la sécurité alimentaire, les contraintes s'exerçant sur l'environnement et la dégradation due à l'érosion des sols. En outre, la mission a visité quelques-uns des projets appuyés par le PAM dans le cadre du programme Vives contre travail qui portent notamment sur la construction de barrages de retenue et de bassins hydrologiques. Ces projets avaient pour résultats bénéfiques, entre autres, de relever le niveau de la nappe phréatique pour permettre le creusement de puits peu profonds, de maîtriser l'érosion et d'enrayer la dégradation de terres fragiles.

39. Certains projets étaient exécutés par le PAM en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et le Gouvernement local dans le contexte d'un cadre stratégique gouvernemental.

40. Le Comité a recommandé que les membres réalisent davantage de missions sur le terrain pour mieux comprendre la réalité des projets qu'ils approuvent au niveau du Comité.

### **B) Méthodes de travail du Comité financier**

41. À la suite d'un premier examen à sa cent vingt-sixième session, le Comité s'est penché sur le recours à la communication électronique pour examiner pendant l'intersession les questions de son ressort et a demandé au Secrétariat d'étudier les modalités d'application de cette formule.